



Programme de formation

Habilitation électrique BS

Objectif

- Acquérir les Compétence nécessaire pour la mise en place d'une habilitation électrique aux seins de l'entreprise.
- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.
- Exécuter en sécurité des opérations le respect de la norme NF C18-510.

Durée

- 14 heures (2 journées)

Nombre de personnes

- Minimum 4 personnes
- Maximum 15 personnes

Délai d'accès

- Nombre minimum de stagiaire
- Accord de financement

Pré-requis

- Aucun

Cas de dispense

- Aucun

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Modalités des acquis de la formation

- Validation par le formateur tous au long de la formation

Condition de validation

- Teste écrit
- Teste pratique

Documentation

- Livré Stagiaire
- Attestation de fin de formation

Moyens pédagogiques

- Ordinateur portable
- Vidéo projecteur
- Paper board

Date de session

- Nous contacter ou rendez-vous sur [www.alpes-
formations-conseils.fr](http://www.alpes-formations-conseils.fr)

Responsable pédagogique

- M. Jean-Karol DEGASPERI

Devis, renseignements et inscriptions

- Mail : afc.degasperi@yahoo.fr
- Tel : 06.75.10.93.78

Suite de parcours ou débouchés

- Mail : afc.degasperi@yahoo.fr
- Tel : 06.75.10.93.78

Programme

Tronc Commun n°1

- Distinguer les grandeurs électriques, tels que courant, tension, etc...
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, etc..).
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- D'écrire le principe d'une habilitation.
- Donner la définition des symboles d'habilitation.
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc..).
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- D'écrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- D'écrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

- Citer les limites de l'HABILITATION BS (Autorisation et interdictions, etc..).
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une INTERVENTION BT.
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des INTERVENTIONS BT ELEMENTAIRES.
- Enoncer la procédure de remplacement.
- Enoncer la procédure de raccordement.